



**Madame Agnès BUZYN**  
Ministre de la Santé et des Solidarités

14 avenue Duquesne  
75700 Paris

Cathy APOURCEAU-POLY

Lens, le 9 octobre 2019

\_\_\_\_\_

Sénatrice du Pas-de-Calais

Madame la Ministre,

\_\_\_\_\_

Membre du Groupe  
Communiste,  
Républicain et Citoyen

Madame Laurine Lefebvre est une femme forte et combative. Institutrice, mère de deux enfants, citoyenne engagée dans une association, elle fait face depuis quatre ans à un cancer du sein extrêmement agressif, le triple négatif. Elle a franchi en juillet dernier le cap des 100 chimiothérapies.

\_\_\_\_\_

Membre de la Commission des  
Affaires Sociales

Son cancer, métastasé, ne répond à aucun traitement ciblé. Les femmes atteintes de ce type de cancer sont aujourd'hui 9000 en France. Laurine Lefebvre est suivie à Paris dans le cadre d'un essai thérapeutique qui pendant un temps a stabilisé la maladie et qui ces derniers mois malheureusement laisse apparaître une progression de la maladie, or il existe une possibilité via une thérapie combinant la chimiothérapie à une immunothérapie, mais la législation Française l'exclut de fait de la possibilité d'être candidate à ce traitement puisqu'elle a subi de nouvelles chimios après sa récurrence.

\_\_\_\_\_

c.apourceau-poly@senat.fr

De même, ce traitement est accessible en Allemagne, mais son suivi entraînerait la radiation de son protocole oncologique actuelle en France, tandis qu'il nécessite de trouver 100.000 euros, sans prise en charge ni accompagnement par la Sécurité Sociale.

\_\_\_\_\_

Assistant : Amaury Lebreton  
Tél. : 06.10.32.41.90  
[a.lebreton@clb.senat.fr](mailto:a.lebreton@clb.senat.fr)

Nombreuses, trop nombreuses sont les femmes dans le même cas, exclues de la possibilité de suivre ce nouveau protocole. Il s'agit de garantir le droit à l'essai pour Toutes, y compris les femmes métastasées qui ont suivi plusieurs lignes de chimiothérapies depuis l'annonce de leur récurrence.

\_\_\_\_\_

www.cathyapourceaupoly.fr

Pour chacune de ces femmes, la question du temps est comptée. Pour chacune de ces familles, la maladie, les séances de soins et l'attente sont omniprésentes. Pour chaque proche, la rémission est espérée. En tant que décideurs politiques, nous pouvons, vous pouvez, Madame la Ministre, ouvrir les portes à toutes les possibilités de gagner contre cette terrible maladie.

Je mesure les nécessaires protections et sécurités sanitaires, je mesure les coûts que représentent ces traitements pour la société, mais je ne saurai

jamais mesurer la valeur d'une vie. C'est la raison pour laquelle je me joins au courrier que vous a adressé Laurine Lefebvre le 1<sup>er</sup> juillet dernier, avec Isabelle Baudelocque, Charlotte Joly, Magalie Minetto et Marie-Louise Gurtner, porteuses des doléances des « Triplettes » comme elles se nomment.

Madame la Ministre, si vous ne pouvez pas agir sur le destin de ces femmes, vous avez la capacité de lever les freins administratifs à l'espoir, pour que tout soit tenté. Coûte que coûte.

Je joins à cette demande la lettre qui vous a déjà été adressée au début de l'été et vous prie de bien vouloir y apporter une attention toute particulière, afin de répondre à ces femmes.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Cathy APOURCEAU-POLY  
Sénatrice du Pas-de-Calais

